

LE PROJET D'ETABLISSEMENT EST DECLINE EN 13 PROJETS

PROJET MEDICAL

Des objectifs forts de réponse aux besoins de la population et de la sécurité des soins adaptés au futur Groupement Hospitalier de Territoire

- **Axe 1** : l'objectif prioritaire est de conforter le Centre Hospitalier de Gourdon comme centre de proximité
- **Axe 2** : Pérenniser et développer le plateau médicotechnique afin de répondre aux missions de Centre Hospitalier de proximité
- **Axe 3** : Poursuivre le développement de la prise en charge ambulatoire
- **Axe 4** : Renforcer la sécurité des soins
- **Axe 5** : Développer et systématiser les réflexions sur la pertinence des soins
- **Axe 6** : Développer un projet médical commun avec le Centre Hospitalier de Cahors au sein de la Communauté Hospitalière et du futur Groupement Hospitalier de Territoire

PROJET DE SOINS

Une conception de projets partagés avec la même finalité de qualité et sécurité des soins

- **Axe 1** : Améliorer la qualité des soins
- **Axe 2** : Améliorer l'organisation du système d'information
- **Axe 3** : Développer la participation à la sécurité et la gestion des risques
- **Axe 4** : Améliorer le management et l'organisation des soins
- **Axe 5** : Poursuivre la sécurisation de l'identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge

DROIT DES PATIENTS

Le patient acteur de sa prise en charge enjeu de santé publique et de démocratie

- **Axe 1** : Assurer la mise en place d'un système d'écoute, d'expression des patients et des usagers
- **Axe 2** : Prendre l'engagement d'informer et de respecter les droits des patients au travers des soins de qualité et sécurité
- **Axe 3** : Répondre aux besoins et attentes des usagers en terme de prestations médicales, paramédicales et hôtelières
- **Axe 4** : Améliorer le fonctionnement transversal de l'établissement
- **Axe 5** : Prévenir tout contentieux ou situation conflictuelle

PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

Une douleur, en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte et traitée

- **Axe 1** : Respecter la réglementation en matière de droits des patients et de respecter le contrat d'engagement de prise en charge de la douleur, joint au livret d'accueil
- **Axe 2** : Former le personnel en proposant des actions dans le plan de formation et le sensibiliser sur l'importance de de l'évaluation systématique de la douleur et de sa prise en charge pour améliorer la qualité des soins
- **Axe 3** : Améliorer les pratiques en intégrant systématiquement dans la démarche de soins
- **Axe 4** : Assurer la traçabilité de l'évaluation et la continuité des soins dans le dossier de soins et le dossier médical et par l'utilisation d'outils harmonisés et validés
- **Axe 5** : Inscrire dans le programme de la commission Douleur et Soins Palliatifs la réflexion et la réalisation d'actions visant à une meilleure prise en charge de la douleur

SOINS PALLIATIFS

Une démarche palliative intégrée à la pratique des professionnels

- **Axe 1** : Respecter les droits des patients, désignation de la personne de confiance et rédaction des directives anticipées
- **Axe 2** : Améliorer la qualité de la prise en charge du patient et de son entourage
- **Axe 3** : Prendre en charge de la douleur, travail avec le groupe « douleur »
- **Axe 4** : Evaluer la prise en charge

MEDICAMENT

Limiter au mieux la iatrogénie induite par l'administration de thérapeutiques médicamenteuses ou l'utilisation de dispositifs médicaux

- **Axe 1** : Respecter les 5B selon les critères de l'HAS
- **Axe 2** : Mener une réflexion sur le risque potentiel et avéré du médicament et des dispositifs médicaux
- **Axe 3** : Harmoniser les pratiques médicales et du personnel soignant
- **Axe 4** : Informatiser le circuit du médicament pour limiter la iatrogénie
- **Axe 5** : Développer la réflexion consensuelle sur l'usage du médicament et des dispositifs médicaux

QUALITE ET GESTION DES RISQUES

A partir de l'analyse des risques, améliorer le système qualité et gestion des risques

- **Axe 1** : Améliorer la disponibilité et la maîtrise documentaire
- **Axe 2** : Renforcer la sécurité des prises en charge
- **Axe 3** : Améliorer la tenue du dossier transfusionnel
- **Axe 4** : Etre à l'écoute de la voix des usagers
- **Axe 5** : Favoriser le développement de la culture qualité et sécurité

PROJET SOCIAL

Démarche de continuité, volonté de changement dans les relations de l'ensemble du personnel

- **Axe 1** : Améliorer le dispositif de santé, sécurité et qualité de vie au travail du personnel
- **Axe 2** : Informer sur la gestion des ressources humaines au Centre Hospitalier
- **Axe 3** : Mettre en place la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences
- **Axe 4** : Structurer le dispositif de formation

PROJET FINANCIER

Permettre de garantir la continuité de l'activité dans le respect des exigences réglementaires

- **Axe 1** : Parvenir à l'équilibre budgétaire
- **Axe 2** : Développer le dialogue interne de gestion
- **Axe 3** : Mettre en place la Facturation Individuelle des Etablissements de Santé (FIDES)
- **Axe 4** : Développer le partenariat avec la Trésorerie
- **Axe 5** : Engager la procédure de fiabilisation des comptes

PROJET SYSTEME D'INFORMATION

Faire face aux évolutions réglementaires, aux nécessaires besoins de modernisation et de pérennisation du système d'information

- **Axe 1** : Sécuriser le système d'information
- **Axe 2** : Satisfaire au mieux les exigences des patients/résidents et leurs familles
- **Axe 3** : Satisfaire au mieux les besoins des prestataires extérieurs
- **Axe 4** : Satisfaire au mieux le personnel et les différents partenaires de l'établissement

PROJET LOGISTIQUE

Des fonctions supports indissociables d'une Prestation de soins, de sécurité, de qualité

- **Axe 1** : Optimiser la politique Achats
- **Axe 2** : Poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions accessibilité handicapés
- **Axe 3** : Moderniser et entretenir le patrimoine immobilier
- **Axe 4** : Restructurer l'activité restauration
- **Axe 5** : Poursuivre la politique d'externalisation du traitement du linge
- **Axe 6** : Développer le système d'échange de données informatisées

PROJET ENVIRONNEMENTALE

Un engagement environnemental formalisé dans des plans d'actions pluriannuels

- **Axe 1** : Assurer la maîtrise des énergies à travers le plan d'actions énergétique
- **Axe 2** : Poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions environnemental
- **Axe 3** : Poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions bilan gaz à effet de serre
- **Axe 4** : Améliorer le tri des déchets

PROJET ARCHITECTURAL

Conforter la position du Centre Hospitalier et son attractivité effective sur l'ensemble de son offre de soins

- **Axe 1** : Renforcer la mission de service public de proximité
- **Axe 2** : Procurer les compétences nécessaires à l'offre de soins
- **Axe 3** : Adapter la réponse aux besoins des populations accueillies
- **Axe 4** : Répondre au cahier des charges de fonctionnement des services



PROJET D'ETABLISSEMENT

2015 à 2020

LES VALEURS

1. Etre présent et répondre aux besoins de la population du bassin de santé
2. Garantir l'égal accès aux soins pour tous sans discrimination 24h/24
3. Respecter les droits des patients et des usagers
4. Développer la culture de la qualité et la sécurité des soins
5. Pérenniser l'établissement en tenant compte des aspects économiques, sociaux et environnementaux liés à ses activités et en y associant les parties intéressées
6. S'attacher à défendre des valeurs humanistes qui placent au premier plan la dignité de la personne reconnue en tant que telle à part entière en respectant ses libertés et ses droits de citoyens.

LES MISSIONS

1. Assurer la mission de service public et de santé publique de proximité
2. Organiser la prise en charge en tant qu'acteur du parcours patients dans un flux coordonné
3. Améliorer la qualité des soins et des prises en charges en faisant évoluer l'organisation et le fonctionnement de l'établissement
4. Poursuivre le développement et la modernisation du plateau technique, des infrastructures et des équipements
5. Développer la prévention et l'éducation des patients
6. Poursuivre le développement de la filière gériatrique complète
7. Consolider le développement de partenariats avec tous les acteurs de santé dans le cadre d'un parcours de soins coordonné
8. Maintenir un niveau d'activité performant et attractif pour le bassin de population
9. Développer les complémentarités avec les autres établissements de santé dans le cadre de la CHT et du futur GHT
10. Mettre en œuvre une stratégie de développement durable
11. Garantir la continuité de l'activité de l'établissement dans le respect des exigences réglementaires et des principes de la comptabilité hospitalière

